



## **FORMATION BF2 (ENTRAINEUR OPTION LUTTE OU DISCIPLINES ASSOCIEES)**

### **PROJET 2012-2013**

*Adopté par le CA de la FFL du 30 juin 2012*

#### **CONSTAT**

La préparation au brevet fédéral d'entraîneur (BF2) option lutte se déroule actuellement au sein des zones qui ont la liberté de l'organisation de cette formation sous l'autorité technique du responsable formation de la zone.

La préparation au BF2 option sambo et grappling se déroule au sein des comités français respectifs qui définissent les lieux et les dates de formation.

Cette organisation montre ses limites pour un brevet fédéral d'entraîneur de 2<sup>ème</sup> degré qui donne accès, en particulier, au nouveau BPJEPS « lutte et disciplines associées » :

- peu de candidats répartis sur trop de lieux de formation,
- une disparité dans l'offre sur l'ensemble du territoire,
- un manque de formateurs qualifiés pour assurer l'ensemble de l'offre,
- un manque de crédibilité ou de reconnaissance de ce BF2 dans sa nouvelle formule.

Pour répondre aux problèmes posés, la FFL propose, dès la rentrée sportive 2012-2013 :

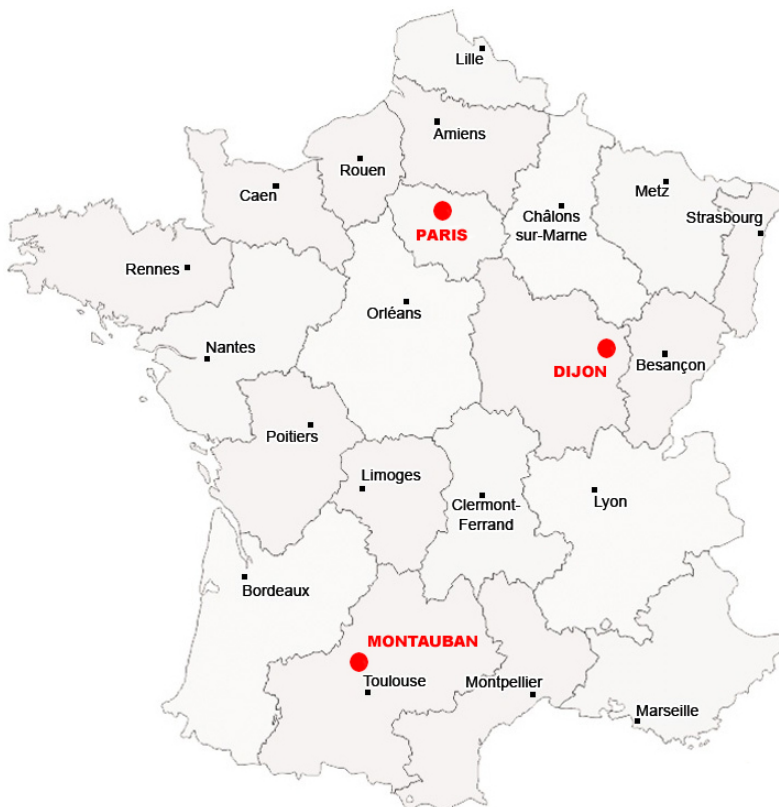
- de dissocier cette formation des zones pour créer trois centres nationaux de formation, répartis sur le territoire national. Ils seront gérés par la FFL pour mutualiser les moyens humains et matériels,
- de fixer un tarif (frais pédagogiques) pour accéder à cette formation et pour permettre ainsi de financer les interventions,
- de proposer une formation harmonisée et de qualité.

Deux exceptions à ce projet :

- Cette organisation est valable pour les métropolitains. Pour les candidats réunionnais, la formation s'effectuera au sein du comité régional de La Réunion, comme avant.
- Cette organisation ne concerne pas le gouren. Le BF2 option gouren se déroulera au sein de la fédération de gouren.

## LES CENTRES NATIONAUX DE FORMATION DE LA FFL 2012-2013

Lieux	Coordonnateur	Formateurs associés
<b>PARIS</b> (FFL)	Jean Philippe DOS PRAZERES (CTN lutte)	Richard CHELMOWSKI Anne C DELUNTSCH Gregory FERREIRA Pino MASSIDDA Steve STRAMANDINO + formateurs grappling + formateurs sambo
<b>DIJON</b> (CREPS de Bourgogne)	Bruno DEDIEU (CTR Lorraine, formation FFL)	Bruno BERTHENET Mohamed DIB Gérard GLEIZE Marc GRUNEWALD Gilles JALABERT Diégo LO BRUTTO + formateurs grappling + formateurs sambo
<b>MONTAUBAN</b> (Vaillante Olympique Montalbanaise)	Franck GERARDS (Réfèrent technique sambo)	Thierry BOURDIN Mustapha DIB Jérôme FONTAN Michel MERCADER Julien THOMAS Didier VIGOUROUX + formateurs grappling + formateurs sambo



## FINANCEMENT

L'estimation globale du coût de la formation pour la FFL, hors hébergement/restauration et déplacement des stagiaires, sur les trois centres nationaux pour la saison 2012-2013 est d'environ 20 000,00 € (base de remboursement FFL).

Cette estimation tient compte des paramètres suivants :

- 4 week-ends de formation par centre,
- 1 journée d'examen par centre,
- Implication de 3 formateurs par centre et par week-end.

Sur la base de 45 stagiaires inscrits, le coût est donc d'environ 450,00 € par personne.

Coût pour le stagiaire	Coût pour la FFL
<ul style="list-style-type: none"><li>- 450,00 € (frais pédagogiques)</li><li>- Hébergement, restauration</li><li>- Déplacement</li><li>- <i>Une aide au déplacement pour les stagiaires éloignés à été souhaité par le CA FFL</i></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Déplacement des formateurs</li><li>- Hébergement/restauration des formateurs</li><li>- 1 MFAR par jour et par formateur (non cadre technique d'état)</li></ul>

## CALENDRIER PREVISIONNEL 2012-2013

Un calendrier national est proposé pour les trois centres nationaux de formation (les dates doivent figurer sur le calendrier FFL) :

- 1<sup>er</sup> stage : 22-23 décembre 2012
- 2<sup>ème</sup> stage : 16-17 février 2013
- 3<sup>ème</sup> stage : 23-24 mars 2013
- 4<sup>ème</sup> stage : 11-12 mai 2013
- Examen : 8 ou 9 juin 2013
- Date limite d'inscription : le 31 octobre 2012.

La formation est ouverte si, au moins, 8 candidats par centre et par discipline (lutte, grappling, sambo) sont inscrits.

## CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Nécessité que les candidats :

- répondent aux pré-requis (voir texte BF2),
- soient vraiment concernés par l'entraînement (ils doivent entraîner),
- réalisent le stage au sein d'un club affilié à la FFL qui présentent toutes les conditions pour accueillir le stagiaire (public, équipement, conseiller de stage).

A l'inscription, il devra apparaître les éventuelles prises en charge financière du stagiaire (club, comité régional, ...) ainsi que le projet du candidat (projet professionnel, ...).

La FFL va entamer des démarches pour qu'elle soit habilitée, en tant qu'organisme de formation, à percevoir des fonds de la formation professionnelle continue. Les salariés des clubs pourront ainsi se faire financer la formation.